



DEPUIS 2003

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de retourner ce formulaire d'inscription à l'adresse mail suivante, avant le 20/08/2023 :
secretariat@ville-trevieres.fr

J'ai l'honneur de solliciter un emplacement au Festival de la Pomme de la ville de Trévières qui se tiendra le dimanche **29/10/2023**

Raison sociale / Nom & Prénom : _____

ASSOCIATION ENTREPRISE ARTISAN AUTRE

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

TELEPHONE FIXE : _____

TELEPHONE MOBILE : _____

EMAIL : _____

SITE INTERNET : _____

N° SIRET : _____

Quelle est la nature de votre activité ?

Pouvez-vous nous envoyer une photo de votre activité ?
Elle pourra être utilisée pour la promotion de l'évènement



“ Que la nature est prévoyante ! Elle fait pousser les pommes en Normandie sachant que les indigènes de cette province ne boivent que du cidre. ”

Henri Monnier - 1799-1877



DEPUIS 2003

EMPLACEMENT

TARIFS

0.70 € le mètre linéaire (minimum facturé 2.50 €)

3.00 € le branchement électrique

4.00 € le branchement eau

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES SOUHAITÉS : _____

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE OUI NON

BRANCHEMENT EAU OUI NON

RÈGLEMENT

Article 1 : Le Festival de la pomme se déroulera à l'extérieur de 9h00 à 17h00 dans le centre bourg de Trévières

Article 2 : les emplacements sont attribués en fonction de l'espace demandé, et de la date d'envoi du dossier, soit avant le 20/08/2023. Le matériel sera apporté par les exposants (tables, chaises, matériel d'exposition, parasol, chapiteau etc.). Aucune réclamation ne sera admise.

Article 3 : l'installation est possible dès 8h00 le 29/10/2023

Article 4 : les objets exposés ou animaux présents sont sous la responsabilité des exposants, à leurs risques et périls. L'organisateur ne pourra être tenu responsable de détériorations, vols, casses ou pertes sur les produits et matériels exposés.

Pour les commerçants et les associations - documents joints à mon formulaire d'inscription

- Un extrait KBIS du registre des commerçants
- Carte de la MSA pour les producteurs
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Un extrait du JO / n° de déclaration pour les associations
- Un chèque de caution de 15 € qui vous sera rendu le 29/10/2023
- Le règlement complet signé

Pour les particuliers - documents joints à mon formulaire d'inscription

- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Un chèque de caution de 15 € qui vous sera rendu le 29/10/2023
- Le règlement complet signé

Signature

Pour toute question, contactez la mairie de TREVIÈRES au 02 31 22 50 44
ou envoyez-nous un email à secretariat@ville-trevieres.fr